



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**COMMUNE DE
SIMIANE-LA-ROTONDE**
ALPES DE HAUTE PROVENCE

**COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 3 MARS 2017**

PRESENTS : Louis LAUDUN, Claude WICART, Marie-José NOËL, Benoît CASSAN, Léon AUBERT, Pamela BARATELLA, Vincent BLANC, Gilles COUTTON, Henri DUYN, Rose MEUNIER, Jean-Yves MEIGNEN, Isabelle OUDOT, Bernard RENIET.

EXCUSE : Jean-Pierre COMTE qui donne procuration à Louis LAUDUN.

ABSENT :

1. Convention d'occupation de la Rotonde avec l'association Vivre à Simiane pour l'Art de mai.

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire à signer une convention d'occupation de la Rotonde avec l'association Vivre à Simiane pour l'exposition « l'Art de mai » du 5 au 29 mai 2017.

2. La Rotonde - planning des expositions 2017.

Les membres de l'assemblée approuvent à l'unanimité le planning des expositions 2017 proposé par la commission culturelle.

3. Création d'un poste saisonnier pour le Château.

L'assemblée délibérante décide à l'unanimité la création d'un poste saisonnier pour le Château venant en renfort à l'agent titulaire d'avril à septembre 2017.

4. Local des associations – avenant à la convention pour des cours d'anglais.

Le conseil municipal autorise à l'unanimité le maire à signer un avenant à la convention d'occupation du local des associations avec Vivre à Simiane pour l'enseignement de cours d'anglais les lundi et mardi de 17h45 à 19h45.

5. Syndicat Mixte de Transport Scolaire – adhésion de la commune d'Oppedette.

Les membres de l'assemblée décident à l'unanimité d'accepter l'adhésion de la commune d'Oppedette au Syndicat Mixte de Transport Scolaire.

6. Avenir de l'épicerie – décision du conseil.

Le conseil municipal décide :

- à l'unanimité de créer une commission qui sera chargée de recevoir le candidat à la reprise de l'épicerie et désigne les membres suivants : Louis Laudun, Jean-Pierre Comte, Benoît Cassan, Jean-Yves Meignen et Vincent Blanc,
- à l'unanimité d'autoriser le maire à signer le bail, après avis de la commission, avec le repreneur proposé par Cathy Martin,
- à l'unanimité d'autoriser le maire à signer le bail, après avis de la commission, avec le repreneur qui ne serait pas proposé par Cathy Martin dans l'hypothèse où cette dernière n'aurait pas de candidat avant le 15 mars 2017 comme convenu,
- à l'unanimité des votants (isabelle Oudot s'abstient) d'autoriser le maire à ester en justice en procédure d'urgence dans le cas où Cathy Martin n'aurait pas présenté de repreneur et n'aurait pas quitté les lieux au 15 mars 2017.

7.Circulation sur la VC 101 et VC103 et le chemin rural qui les prolonge – avis du conseil.

Les membres de l'assemblée délibérante décident à l'unanimité de retirer le panneau posé par la commune limitant la circulation sur les VC 101 et 103.

8.Signature de la charte de soutien à l'activité économique de proximité avec la Chambre des Métiers et de l'Artisanat (CMA).

Le conseil municipal décide à l'unanimité d'autoriser le maire à signer la charte de soutien à l'activité économique de proximité proposée par les chambres de métiers et de l'artisanat de la région PACA.

A Simiane la Rotonde, le 7 mars 2017.

Le Maire, Louis LAUDUN

